

## CONSOLIDER SON PROJET DE MICRO-ENTREPRISE

Certification au répertoire spécifique

Référentiel de compétences et d'évaluation

Intitulé de la certification : CONSOLIDER SON PROJET DE MICRO-ENTREPRISE	
Objectif de la certification	Public visé
<ul> <li>Cette certification a pour objectifs de permettre aux titulaires de :</li> <li>Analyser la situation personnelle et le projet de création de l'entrepreneur afin de s'assurer de sa cohérence avec le cadre juridique du statut de micro-entreprise et ses incidences fiscales, juridiques et sociales</li> <li>Etablir des devis et factures conformes à la règlementation et aux obligations légales</li> <li>Elaborer le plan de financement au démarrage</li> <li>Elaborer le compte de résultat</li> <li>Identifier le processus d'immatriculation de la Micro-entreprise</li> <li>Procéder aux déclarations sociales et fiscales obligatoires de la Micro-entreprise</li> </ul>	Cette certification est destinée à tout public (demandeurs d'emploi, salariés, retraités en complément de revenus) ayant un projet défini et souhaitant opter pour le régime unique et simplifié, destiné à faciliter un début d'activité : la micro-entreprise.

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
C1. Analyser un projet de création d'entreprise afin de s'assurer de la cohérence du cadre juridique du statut de micro-entreprise et ses incidences fiscales, juridiques et sociales, afin de mettre en œuvre l'ensemble des obligations qui en découlent (tenue du registre des achats et du livre des recettes encaissées, assurances, déclarations).  C2. Etablir des devis et des factures en y mentionnant les informations obligatoires afin d'être en conformité avec la règlementation et les obligations légales.	Production individuelle  A partir de mises en situation professionnelle ou de simulation rattachées aux compétences, le candidat présente a minima les points suivants :  • Présentation du projet de Micro-entreprise et de sa faisabilité. (C1)  • Les éléments de compatibilité du projet avec le statut de micro-entreprise (C1)  • Un exemple de devis et de facture (C2)  • Le plan de financement (C3)  • Le compte de résultat prévisionnel(C4)  • Le positionnement de son offre commerciale (C.4)  • Le prix de vente et sa constitution (C.4)  • Un descriptif des procédures d'immatriculation et de déclarations sociales et fiscales obligatoires (C5-C6)	<ul> <li>le projet d'entreprise est compatible avec la forme de micro-entreprise.</li> <li>l'ensemble des obligations légales sont identifiées et mises en œuvre ((tenue du registre des achats et du livre des recettes encaissées, assurances, déclarations).</li> <li>les critères de faisabilité du projet sont identifiés et conformes au statut de micro-entrepreneur.</li> <li>les devis sont conformes à la règlementation et Les mentions obligatoires sont présentes.</li> <li>les factures sont conformes à la règlementation et les mentions obligatoires sont présentes.</li> </ul>
C3. Elaborer le plan de financement, au démarrage, en définissant les besoins et ressources, en s'assurant de la viabilité du projet de micro entreprise.		<ul> <li>la nature et le montant des investissements de départ sont cohérents avec le projet et le statut de micro</li> <li>la viabilité/non-viabilité de la Microentreprise est établie objectivement</li> </ul>

- **C4. Elaborer le compte de résultat prévisionnel**, en définissant un chiffre d'affaires et un résultat prévisionnel, en prenant en compte la clientèle et le marché envisagé, son positionnement (les caractéristiques principales de ses produits et/ou services, et leur prix de vente), l'estimation des charges envisagées, afin d'anticiper et respecter les seuils de CA au regard de la nature de l'activité de la microentreprise.
- C5. Identifier les processus liés à la déclaration d'immatriculation de la Microentreprise, en repérant les procédures et difficultés du processus, en s'appuyant éventuellement sur les experts internes (administratif...) ou externes (réseaux consulaires, administration fiscale ...) permettant de créer l'entreprise, et en s'assurant du bon respect des obligations et règlementation en vigueur.

- les données du compte de résultat sont cohérentes avec l'activité de la micro
- l'ensemble des charges sont précisées (fixes et variables).
- le Chiffre d'Affaires respecte le seuil de l'activité de la micro entreprise envisagée.
- le prix de vente est argumenté et cohérent avec son marché
- les procédures d'immatriculation de la Micro entreprise sont décrites et les éventuelles difficultés précisées.
- les experts permettant d'accompagner le chef d'entreprise dans ses déclarations sont identifiés et qualifiés.
- le calendrier et les pièces justificatives des déclarations par téléprocédure sont précisées et exhaustives.

C6. Procéder aux déclarations sociales et fiscales obligatoires de la Micro-entreprise, en identifiant les procédures et difficultés du processus de déclaration, et en s'appuyant éventuellement sur les experts internes (administratif) ou externes (expert-comptable, administration fiscale) en s'assurant du bon respect des obligations et règlementation en vigueur.	<ul> <li>les procédures de déclarations sociales et fiscales de la Micro-entreprise sont décrites et les éventuelles difficultés précisées.</li> <li>les experts permettant d'accompagner le chef d'entreprise dans ses déclarations sont identifiés et qualifiés.</li> <li>le calendrier et les pièces justificatives des déclarations par téléprocédure sont précisées.</li> </ul>